

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 0093<sup>e</sup> séance  
Tenue le 11 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 décembre 2014

E-0093-4.1 CONVENTION D'USAGE AVEC L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, un contrat de prêt à usage des édifices portant les numéros 3032 et 3034 du boulevard Édouard-Montpetit, dont la durée a débuté en 1967 et se terminera en 2034, en faveur de l'Association des universités de la Francophonie (AUF), après que ledit contrat ait été visé par la Division des affaires juridiques, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-802** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0093-4.2 PAVILLON ANDRÉ-AISENSTADT : RÉSILIATION ET CONCLUSION DE CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-854** déposé aux archives :

- autorise la résiliation du contrat de services professionnels d'architecture confié à Riopel Ouellet pour la conception et la surveillance des travaux correctifs requis afin de remédier aux carences affectant l'enveloppe du Pavillon André-Aisenstadt et ce, conformément aux dispositions dudit contrat ;
- autorise la conclusion de gré à gré d'un contrat selon la méthode à pourcentage et/ou à forfait pour un montant approximatif de 510 300 \$ (sous réserve des ajustements inhérents aux honoraires payés selon la méthode à pourcentage et sous réserve du coût de toute prime d'assurance de responsabilité civile professionnelle excédentaire à celle qui est exigée par le Fonds d'indemnisation des architectes) avec la firme Barbarese et Deschamps pour les services professionnels d'architecture pour la conception et la surveillance des travaux correctifs requis afin de remédier aux carences affectant l'enveloppe du Pavillon André-Aisenstadt ;
- autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, l'avis ou l'entente de résiliation du contrat de services d'architecture confié à Riopel Ouellet, ainsi que le contrat de services d'architecture susmentionné avec la firme Barbarese et Deschamps, après qu'ils aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 0093<sup>e</sup> séance  
Tenue le 11 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 décembre 2014

E-0093-4.3 RESEARCH AGREEMENT ENTRE CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, UNIVERSITY WESTERN ONTARIO, CLARIANT (CANADA) INC. ET NRCAN-CANMETMATERIALS POUR PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ « SCALE-UP OF A NOVEL MELT SYNTHESIS PROCESS FOR THE MANUFACTURING OF C-LIFEPO4 FOR AUTOMATIVE APPLICATIONS »

le Comité exécutif,

- approuve la conclusion du contrat de recherche à intervenir entre Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, Université de Montréal, The University of Western Ontario, Clariant (Canada) inc., et NRCAN-CanmetMATERIALS pour la réalisation de la part de l'Université de Montréal dans le projet de recherche intitulé « *Scale-up of a novel melt synthesis process for the manufacturing of C-LiFePO4 for automative applications* », mené par Corporation de l'École Polytechnique avec l'apport du partenaire industriel Clariant (Canada) inc., le tout selon les dispositions des documents **2014-A0016-0085<sup>e</sup>-672** et **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-843** déposés aux archives;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme **Geneviève Tanguay**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer le contrat après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0093-4.4 ENTENTE-CADRE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS INC.

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-844** déposé aux archives :

- approuve la conclusion de l'entente-cadre à intervenir entre l'Université de Montréal et le Centre d'études sur les médias inc.;
- désigne la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme **Geneviève Tanguay** ou son représentant afin qu'elle représente l'Université de Montréal au conseil d'administration du Centre d'études sur les médias inc.;
- autorise la vice-rectrice adjointe – Opérations et concertation et directrice générale du Bureau Recherche-Développement- Valorisation, Mme **Dominique Bérubé**, à signer l'entente-cadre, après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

Résolutions adoptées à la 0093<sup>e</sup> séance  
Tenue le 11 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 décembre 2014

E-0093-4.5 CHAIRE LEXUM - ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS

le Comité exécutif approuve les statuts refondus de la *Chaire Lexum*, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-847** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0093-4.6 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-839** et ses **annexes** déposés aux archives, approuve la nouvelle version **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-839.3** de la politique 20.12 relative à la reconnaissance de l'engagement étudiant, en remplacement de la politique 20.12 dont la dernière modification remonte au mois de février 2002.

E-0093-4.7 CONTRATS D'AFFILIATION ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU

le Comité exécutif recommande que la direction de l'Université poursuivre ses travaux en vue de la signature des nouveaux contrats d'affiliation avec les établissements de santé et de services sociaux, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-849** déposé aux archives.

E-0093-5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL/INSTITUT UNIVERSITAIRE - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'UNIVERSITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CJM-IU

le Comité exécutif recommande Mme **Isabelle Daigneault** à titre de représentante de l'Université de Montréal sur le conseil d'administration du **Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU)**, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-834** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 0093<sup>e</sup> séance  
Tenue le 11 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 décembre 2014

E-0093-5.2 OCTROIS DE GRADES

le Comité exécutif :

- décerne les grades de 1er cycle et cycles supérieurs, conformément aux dates mentionnées et aux documents **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-850** (série 850 à 850.11) déposés aux archives de l'Université;
- retire le grade décerné le 7 octobre 2014, conformément aux documents **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-850.12, 850.13, 850.14** déposés aux archives de l'Université.

E-0093-5.3 NOMINATIONS ET RENOUELEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-838** déposé aux archives.

E-0093-5.4 FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES – ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION - RENOUELEMENT DE NOMINATION DU DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

le Comité exécutif procède au renouvellement de nomination de Mme **Lyne Da Sylva**, professeure agrégée, au titre de directrice intérimaire pour un deuxième mandat de six (6) mois débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2014, et ce, jusqu'à la nomination du directeur en titre ou au plus tard le 31 mai 2015, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-841** déposé aux archives.

E-0093-5.5 CHAIRE PHILIPPA ET MARVIN CARSLEY EN CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL -NOMINATION DU TITULAIRE

le Comité exécutif, nomme le Dr **Peter Guerra**, professeur adjoint de clinique au Département de médecine de l'Université de Montréal et chef du Département de médecine de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM), en tant que titulaire de la **Chaire Philippa et Marvin Carsley** en cardiologie de l'Université de Montréal, et ce, pour la durée de son mandat à titre de chef du Département de médecine de l'ICM, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2018, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-836** et ses **annexes** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 0093<sup>e</sup> séance  
Tenue le 11 novembre 2014

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 décembre 2014

E-0093-5.6 CHAIRE LÉOPOLDINE A. WOLFE DE RECHERCHE CLINIQUE/TRANSLATIONNELLE EN PRÉVENTION DE LA CÉCITÉ CAUSÉE PAR LA DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE LIÉE À L'ÂGE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE

le Comité exécutif nomme le Dr **Sylvain Chemtob**, professeur titulaire au Département de pédiatrie de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la **Chaire Léopoldine A. Wolfe** de recherche clinique/translationnelle en prévention de la cécité causée par la dégénérescence maculaire liée à l'âge de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de cinq (5) ans débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et se terminant le 30 juin 2019, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-837** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0093-5.7 CENTRE DE RECHERCHE EN REPRODUCTION ANIMALE (CRRRA) - NOMINATION DU DIRECTEUR

le Comité exécutif nomme Dr **Lawrence C. Smith**, professeur titulaire au Département de biomédecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire, en tant que directeur du **Centre de recherche en reproduction animale (CRRRA)**, et ce, pour un mandat de quatre (4) ans prenant effet le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et se terminant le 30 novembre 2018, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-846** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0093-5.8 COMITÉ DE DISCIPLINE - NOMINATION D'UN MEMBRE

le Comité exécutif nomme M. **Claude Lamarche**, membre du **Comité de discipline**, pour un mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2018, conformément aux dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0093<sup>e</sup>-842** déposé aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot